##

## Colloque international

## « Compétences, métiers de l'information et emploi »

## (CICMIE 1ère édition)

## Tunis, 21-22 Avril 2020

## Appel à communications

## Che.è.r.e.s collègue.s,

## Nous sommes heureux de vous inviter à soumettre votre proposition de communication à la 1ère édition du Colloque International « Compétences, métiers de l'information et emploi ».

**Organisateurs**

- Institut Supérieur de Documentation (ISD, Université de la Manouba –Tunisie)-

## - Laboratoire des Sciences de l’Information (SILAB, ISD)

**Coordination du colloque**

-Mohamed Salah Kadri, (FMIE- SILAB-ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

-Yousra Seghir, (VEIGECO –SILAB-ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

## 1-Présentation et contexte

La révolution numérique modifie, en profondeur, les dispositifs d’apprentissage et d’accès aux savoirs, de façon extrêmement rapide et débouchent sur des mises à niveau permanentes des connaissances et des compétences. Ces impératifs de changements, réels, ou en devenir, sont-elles de nature à autoriser à repenser, régulièrement, les fondements de plusieurs métiers pour rendre possible d’autres manières innovantes d'enseigner, de créer et de transmettre des contenus adaptés à la construction d’une intelligence collective.

L’ouverture aux champs de connaissances questionne notre façon d’apprendre selon une approche multi-niveaux dans un environnement orienté vers la performance et la qualité de prestation des employés. Désormais, les institutions de formation sont confrontées au défi d’intégrer, dans la formation des étudiants, les différentes dimensions de la compétence que sont le savoir-faire, toujours sujets à apprentissage, le savoir-être et les capacités cognitives. D’ailleurs, entre intérêts individuels et besoins de l’emploi, le concept de compétences a pris une place centrale dans la gestion des ressources humaines en milieu d’apprentissage ou de travail.

Dans ce cadre, il est à souligner que les contenus de la formation initiale, acquise à l’université ou en milieu professionnel, doivent être constamment révisés, renouvelés et réadaptés, dans l’objectif de rapprocher le monde de l’économie à celui de l’éducation, répondre aux contraintes d’un marché compétitif et aux attentes d’un employeur exigeant et faciliter l’intégration des jeunes diplômés au travail. Aujourd’hui, le savoir-faire ne suffit plus dans le milieu professionnel, il faut maintenant être doté de « soft-skills ». Ces «compétences douces» sont, souvent, considérées comme des compétences spécifiques importantes qui relèvent du savoir-être et s’appliqueraient à tous les métiers et secteurs d’activité. Quant aux compétences transversales, elles se situent au croisement des savoir-faire et savoir-être. Leur identification devient l’un des principaux vecteurs du développement de l’employabilité, dite initiative ou interactive, de la valorisation de la profession et de l’ampleur du « self-emploi ».

**La compétence à l’aune de la gestion des ressources humaines**

Comme pour le reste des secteurs, la formation aux différents métiers de l’information-documentation (Info-doc) devrait, alors, se fonder sur l’analyse et la prospective des compétences générales ou distinctes à mettre en œuvre pour s’adapter à la variation de l’offre et de la demande de l’emploi, en considérant que leur rôle est à la fois de comprendre (approche théorique) et d’entreprendre (approche pratique), d’observer (approche descriptive), mais aussi de créer (approche pragmatique). On assiste, en effet, à une convergence de plus en plus forte des activités que pouvaient exercer autrefois un documentaliste, un archiviste ou un bibliothécaire.

A la croisée de diverses disciplines, les métiers de l’information-documentation vivent une mue perpétuelle et recouvrent une divergence de profils, une diversité de postes et des réalités contrastées et insuffisamment valorisés. Faut-il constater que les professionnels de l’information ont beaucoup d’atouts, qu’ils ne savent souvent pas mettre en avant. Pour cela, ils doivent se renouveler pour s’adapter aux bouleversements techniques, économiques, et sociaux et faire face à la documentarisation croissante des activités, sur le web notamment, tout en renforçant l'importance stratégique de l'information scientifique, technique et professionnelle.

Parce que mieux formés, les spécialistes de l’information sont multi-actifs, au cours de l’exercice de leurs métiers dans des institutions publiques ou privées. Ils doivent innover dans le travail, repenser le rôle des services d’information dans un nouvel espace de savoir, physique et virtuel, où se croisent, écoles, universités et musées, rendant plus difficile le traçage d'un périmètre précis de leurs tâches. Ce qui nécessite une forte expertise et une capacité d’anticipation leur permettent, d’élargir leurs horizons intellectuels et professionnels, d’assurer le relais entre des spécialistes de différents métiers et d’adopter une approche dynamique pour conquérir de nouveaux marchés.

Entre posture épistémologique et spécificité disciplinaire, gérer la diversité, valoriser les potentialités de chacun, ouvrir des perspectives à tous, veiller en permanence à l’entente dans le milieu professionnel, loin des conflits et prévenir les situations génératrices de stress, en comprendre les causes et apprendre à y remédier de façon appropriée, restent, de nos jours, les objectifs forts d'une politique d'emploi.

# **Construction des référentiels métiers et compétences**

La construction de compétences peut être le résultat de la formation, mais également de l’expérience. Dans ce même contexte, d’autres approches de la formation doivent être mises sur pied avec le souci de donner aux futurs acteurs ou managers de la société du savoir une plus large envergure qui leur permet de résister à une concurrence internationale exacerbée. Pour accroître l’efficacité d’une activité, il s’agit d’apprendre à comprendre ou à expliquer, selon la posture choisie.

Ce faisant, l’élaboration de référentiels d’emploi, de compétences et de formation est un paramètre important pour réussir le mieux dans l’avenir. Toutefois, l'ambiguïté et l'imprécision que revêt souvent la notion de compétence montrent que ce nouveau modèle de gestion des ressources humaines reste profondément inachevé et certains profils demeurent très recherchés. Les opérations d’évaluation, d’habilitation, d’accréditation, de certification et de labellisation, sont autant de pratiques susceptibles de garantir la qualité, la performance et l’efficience des cursus à une époque marquée par la reconfiguration de marchés de l’emploi beaucoup plus ouverts et libéralisés.

Ainsi, les organismes de formation se retrouvent face à un défi de taille car les nouvelles possibilités offertes aux pratiques info-documentaires par le web 2.0 qui a essaimé ses flux RSS, ses tags, ses plateformes collaboratives, ses blogs, ses tweets, en plus de la croissance de l’open source, de la multiplication des sites Internet d’information gratuite et des sites d’archives ouvertes, se traduisent sur plusieurs fronts, c’est l’ensemble du «métier » de la formation qui est impacté en profondeur.

Comment développer par l’éducation et la formation, la créativité, la pensée latérale, les capacités d’exploration, d’adaptation, de collaboration et la disposition à apprendre ?

Quelle est l’approche à privilégier en matière d’adéquation entre la formation et la certification qualité et les différents acteurs de l’emploi ?

La professionnalisation des formations en sciences de l’information constitue-t-elle un moyen de faciliter la transition des jeunes vers le marché du travail et, en conséquence, accroît-elle l’efficacité externe des systèmes éducatifs ?

Faut-il repenser le contenu des formations dans une perspective de répondre au plus près aux besoins de compétences spécifiques des entreprises, en l’occurrence des bibliothèques, centre de documentation et d’archives, ou au contraire, proposer des formations plus générales pour élargir les perspectives d’insertion professionnelle ?

Compte tenu de tout ce qui précède, l’objectif du colloque consiste à réfléchir sur les paradigmes d’une spécialité en mutation dans un monde numérique et les défis posés par l’offre de formation et le repositionnement des métiers de l'information-documentation dans le marché de l’emploi. Il se veut un lieu de confrontation et de croisement de points de vue et d’échanges grâce à l’apport de chercheurs s’appuyant sur des travaux empiriques et des questions qui n’ont pas été suffisamment rapprochées jusqu’ici. IL s’agit également de saisir comment les évolutions technologiques d’un côté, celles de l’organisation du travail et la gestion des ressources humaines, de l’autre, demandent de nouvelles compétences de la part des employés et des autres actifs.

**Les articulations entre les politiques de l’emploi et les politiques de formation**

Les contours d’une approche de la formation qui réponde aux attentes actuelles, le passage de la logique des diplômes à celle des compétences, les statuts des différentes professions de spécialistes de l’info-doc, sous leurs appellations diverses, allant du «veilleur à l’architecte de l’information», du «records manager» au «chef de projet web», «chargé d'études documentaires», «responsable de ressources documentaires» ou «gestionnaire de contenu…», feront aussi l’objet d’investigation, d’échange et de partage entre enseignants, chercheurs et professionnels lors du colloque.

En outre, un intérêt théorique, méthodologique et technique sera accordé à des questions spécifiques, à partir des données du réel sur les relations formation-emploi dans le domaine des métiers de l’information. A cet effet, les nomenclatures socioprofessionnelles et la situation des professions diplômées, favorisent une révision profonde du rôle de l’évaluation dans la régulation de l’offre de formation initiale, duale ou altérée, et permet d’observer comment ont évolué les articulations entre les politiques de l’emploi et les politiques de formation, réclamer de nouvelles adaptations, ouvrir de nouveaux profils professionnels et confronter le discours des acteurs aux réalités du marché du travail et des compétences pour les métiers de demain.

Il s’agit de considérer les professionnels et les organisations dans leur environnement global en termes d’usages et de besoins.

A ce propos, les tables rondes regroupant des intervenants choisis pour leur vision prospective et leurs travaux sur chacune des questions évoquées seront également prévues lors du colloque.

**2-Thèmes des contributions**

2.1-Sciences de l’information-documentation et mutation digitale : Territoires, opportunités et outils

2.2-Formation، capacités d’adaptation et accréditation des programmes d’enseignement en sciences de l’information

2.3-Evaluation de la formation : Contenus, normes, études de cas, indicateurs

2.4-Compétences et employabilité : Certification, Employabilité initiative et employabilité interactive

2.5- Qualification, professionnalisation, avenir des métiers de l’information et psycho-sociologie du travail

2.6- Référentiels des métiers de l’information : Conception et expériences comparées

**3-Comité scientifique :**

- Abdelhédi Mohamed Féthi, (FL-Université du Caire, Egypte)

- Abdellilah Abdelkader, (FSHSI, Université d’Oran2, Algérie)

- Bachr Ahmed, (ESI- Rabat, Maroc)

- Badra Lamia, (LRCS, Université Clermont-Auvergne, France)

- Blandin Bernard, (LINEACT-CREF - EA 1589-Université de Paris Nanterre, France)

- Bouderbane Azzedine, (IB- Université de Mentouri-Constantine, Algérie)

- Cabedoche Bertrand, (Réseau mondial chaire Unesco de Communication, Canada)

- Chouk Souad, (ISCAE-Université de la Manouba, Tunisie)

- Cormerais franck, (Université Bordeaux Montaigne, France)

- Dacheux Eric, (LRCS, Université Clermont-Auvergne, France)

- Daouès Fénniche Raja, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Djerad, Najoua, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Gammouh Najia, (DB-Université de Mentouri-Constantine, Algérie)

- Gdoura Wahid, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Habchi Khaled, (AGU-Manama, Bahreïn)

- Ibn Al-Khayat Nozha, , (IUL-Orlando, Florida)

- Kadri Mohamed Salah, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Ksibi Ahmed, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Mahmoud Saloua, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Mkadmi Abderrazek, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Oueslati Mohamed Sélim, (Agence Nationale de l’Emploi et du Travail Indépendant, Tunisie)

- Séghir Yousra, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Stockinger Peter, (Institut national des langues et civilisations orientales, France)

- Walter Jacques, (UFR Sciences humaines et sociales-Metz, Université de Lorraine)

- Zerouali Hayet, (ESI- Rabat, Maroc)

- Zghidi Khansa, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

**4-Comité d’organisation :**

- Achek Najla, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Ayadi Anis, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Ben Romdhane Mohamed, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Ben Zina Adel, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Bounhas Ibrahim, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Bsir Besma, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Chater Olfa, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Djebbi Rabii, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Feddaoui Nédia, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Madani Emna, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Mohamed Salah Kadri, (FMIE- SILAB-ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Ouerfelli Tarek, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Oueslati Sami, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Séghir Yousra, (VEIGECO –SILAB-ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

- Trii Hasna, (Les Archives nationales, Tunisie)

- Zghibi Rchid, (ISD-Université de la Manouba, Tunisie)

**5-Modalités de soumission** :

Les auteurs ayant l’intention de proposer une communication sont invités à soumettre un résumé en fichier Word ne dépassant pas les 400 signes et indiquant le titre, les noms, prénoms, affiliations scientifiques et institutionnelles du ou des auteurs. Le résumé doit donner des indications sur la problématique, la méthodologie, les résultats escomptés de la recherche ainsi qu’une bibliographie sommaire.

Les articles doivent être envoyés aux adresses suivantes **:**

Sciencesconf.org

medsalahkadri@yahoo.fr

**6-Calendrier du colloque** :

- Date limite pour la soumission des propositions (résumés) : 25 novembre 2019

- Avis aux auteurs : 2 décembre 2019

- Date de la soumission des articles : 30 janvier 2020

- Avis aux auteurs : 15 février 2020

- Date de soumission version finale des articles 29 février 2020

- Inscription des auteurs : si au moins l’un des auteurs de l’article retenu n’est pas inscrit avant le 07 mars 2020, l’article n’est pas publié dans les actes du colloque.

**7-Frais d’inscription** :

Les informations relatives aux frais de participation et aux frais organisationnels seront communiqués ultérieurement.